

Restauration
de la Tour Romane de l'ancienne
Eglise des Saints Pierre et Paul
de Neder-Over-Heembeek



U nord de l'agglomération bruxelloise, sur le territoire de l'ancienne commune rurale de Neder-over-Heembeek, si empreinte encore de ce caractère paisible et champêtre d'autrefois, existe un quartier qui, par la volonté des édiles de la capitale est en voie de devenir un site archéologique du plus haut intérêt.

C'est celui, où se dresse l'ancienne tour romane de l'église des Saints-Pierre et Paul, face au petit hospice des Cinq Frères, dénommé le « Kluis », à proximité immédiate de la place Léon XIII (Planche 1).

De toutes les localités des environs de Bruxelles, il ne s'en trouve point dont l'existence semble remonter aussi loin dans le passé.

La possession du village de Haimbecha fut confirmée en 673, au monastère de Nobiliacus ou Saint-Vaast-lez-Arras, par le roi Théodoric ou Thierry, qui peu de temps auparavant en avait fait don aux religieux.

En 1228, l'abbaye de Saint-Vaast-lez-Arras partage Neder-Heembeek entre les abbayes de Dilighem et de Grimberghen.

Au cours des âges, le nom de Haimbecha prendra successivement les formes suivantes :

en 673, Haimbecha

1057, Hembeka

1147, Heembeca

- 1149, Hembec
- 1155, Hembeche minor
- 1155, Heienbech
- 1169-1257, Hembeke
- 1173-1198, Hembeka
- 1179, Hembecca
- 1284, Heembecca
- 1284, Heembeke Superior et Inferior
- 1435, Neder-Heembeke.

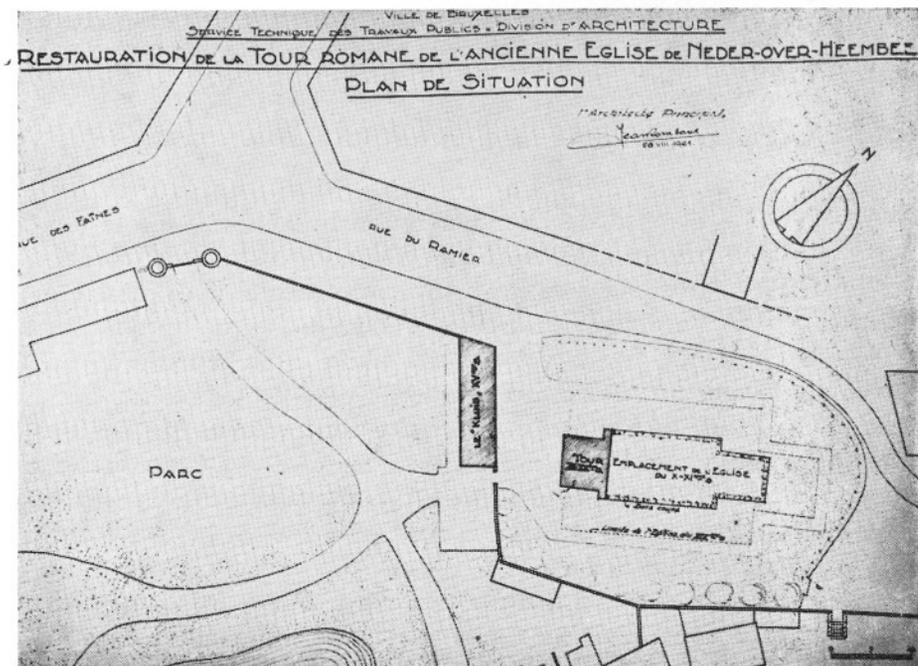


Planche 1

Vers la fin du XV^e siècle (1489), le village de Neder-Heembeek fut saccagé et brûlé, par après une terrible épidémie de peste décima sa population.

Pendant les guerres de religion du XVI^e siècle, la localité eut grandement à souffrir, tant de la part des garnisons de Bruxelles et de Vilvorde, que de celles des ennemis ou des mécontents; presque toutes les maisons du village furent incendiées, il ne resta debout en dehors de l'église que le château.

La raison de ces dévastations se trouve dans le fait que Neder-Heembeek était devenu un poste important, par suite de la présence d'ouvrages d'art que Bruxelles y avait fait construire, d'abord sur la Senne, puis sur le canal de Willebroeck.

Heembeek-Supérieur et Heembeek-Inférieur apparaissent pour la première fois sous ces dénominations en 1227 ; jusqu'en 1638, chacune de ces deux localités eut son curé ; plus tard on supprima celui de la seconde.

Après le Concordat, Neder-Heembeek seul redevint paroisse. En 1809, le Conseil Communal d'Over-Heembeek obtint l'autorisation d'utiliser son église, mais l'existence légale de cette dernière ne fut reconnue qu'en 1824.

La tour romane appartient à l'église de Neder-Heembeek, alors que l'actuel musée folklorique occupe le sanctuaire désaffecté de Over-Heembeek.

La chronologie de l'église des Saints Pierre et Paul est fort difficile à déterminer ; toutefois, il appert que plusieurs édifices religieux furent successivement érigés sur son emplacement dont les premiers vraisemblablement construits en bois, remontèrent aux époques mérovingienne ou carolingienne.

Au cours des fouilles effectuées par les soins de l'Institut du Patrimoine artistique, on retrouva les traces de pièces de charpente de bois, ayant dû appartenir à une construction en bois. A ce sujet, il importe de souligner, que les églises mérovingiennes étaient souvent construites en bois et torchis, et dont la mauvaise tenue amena déjà Grégoire de Tours à en déplorer la grande misère. Par ailleurs, il convient de retenir qu'aux époques mérovingienne et carolingienne, les chantiers de construction en pierre sont au service des princes, des évêques et abbés, et que c'est au bois et au pisé qu'on eut recours habituellement pour l'édification des églises rurales.

Puis, au cours des X^e ou XI^e siècle, fut érigée une modeste église de plan basilical, dont les substructions viennent d'être mises à nu, et qui comprenait une nef rectangulaire de 7,25 m de largeur sur 13,40 m de longueur et un chœur de 4,35 m de largeur sur 5,45 m de longueur (Planche 2), la façade occidentale subsiste encore et forme la partie inférieure de la face Est

de la tour, dont la maçonnerie constituée de moellons gris provenant de la région, présente un appareil de blocage avec des assises maçonneries en arêtes de poisson ; ce détail constructif très caractéristique autorise de fixer l'époque de cette construction aux environs de l'an 1000, des exemples similaires peuvent être vus au clocher d'Oostham et aux anciens murs de l'abbaye de saint Bavon à Gand (Planche 3).

La tour fait partie d'une nouvelle campagne de construction qui semble se situer au XI^e ou XII^e siècle, période où l'on assiste

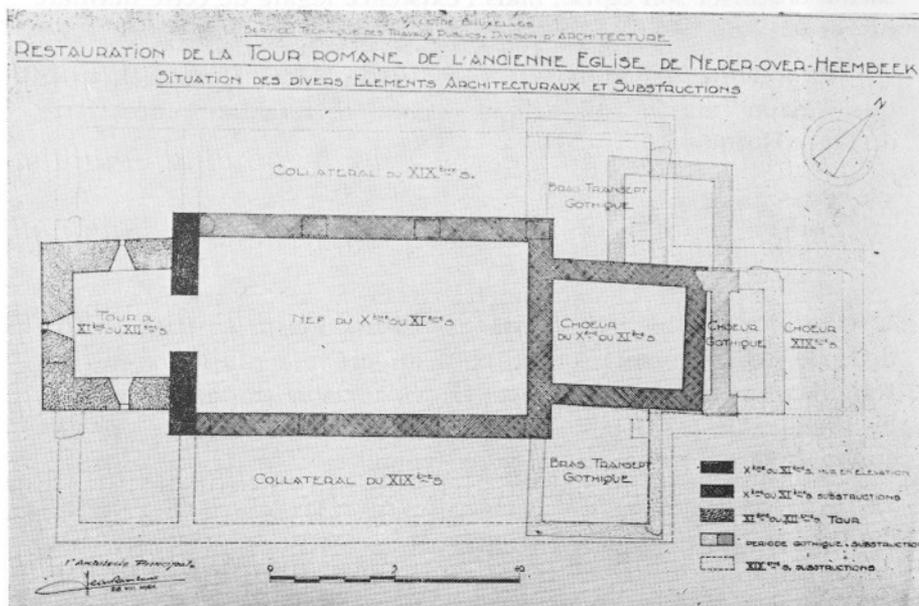


Planche 2

à un renouveau, qui succède aux dévastations provoquées par les invasions normandes, les luttes dynastiques, les famines et les épidémies, et qui par ailleurs correspond avec la magnificence de l'époque ottonienne.

C'est une période de grande vitalité, pendant laquelle on voit s'élever de nombreuses constructions religieuses grandes ou modestes, caractérisées par l'apport de westbauwen occidentaux dans les églises importantes ou de tours massives devant les façades occidentales des églises rurales, et dont la tradition carolingienne leur confère une simplicité toute campagnarde en même temps qu'une très forte impression de rudesse.

Aux grossiers appareils de blocage des périodes révolues se substituent des assises horizontales plus régulières aux pierres équarries au marteau et provenant des gisements de grès de la région (Planche 4).

La jonction des deux différentes maçonneries se situe au droit des versants de la toiture primitive, soulignées par les bandeaux de pierres saillantes.

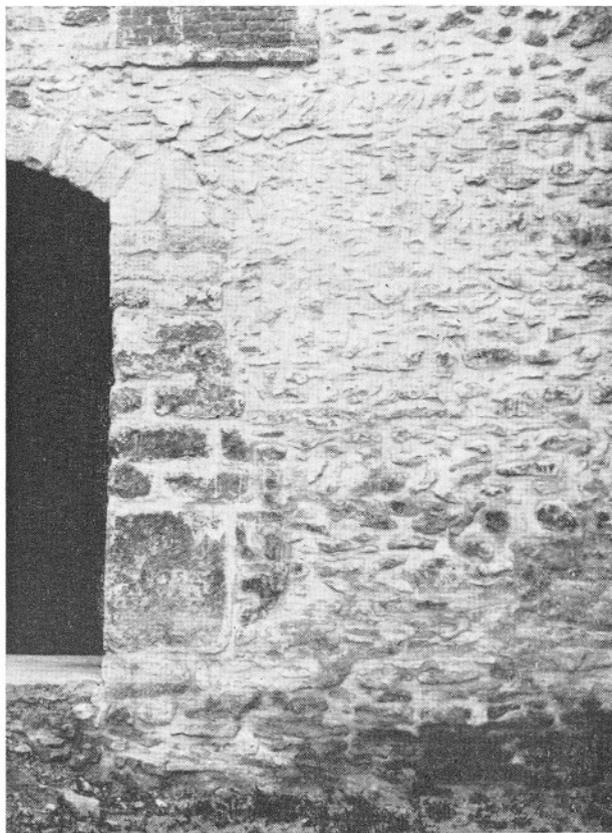


Planche 3
Tour romane (mai 1961)

Cette tour carrée et puissante, percée de meurtrières, de fenêtres géminées et dépourvue de porte d'accès vers l'extérieur est en tout point conforme au type des édifices romans de la vallée de la Voer; elle fait d'ailleurs plutôt songer à un donjon qu'à une tour d'église, impression qui nous fait croire que l'on

se trouve en présence d'une de ces églises fortifiées du haut Moyen-Age, dont le comte de Marsy entretenait de si magistrale façon les membres du Congrès archéologique de Bruges en 1889.

On sait, qu'en raison de l'insécurité des campagnes, en cette lointaine époque, les tours des églises rurales constituaient des lieux de refuge, et que même en cas d'attaque, grâce à l'enlèvement

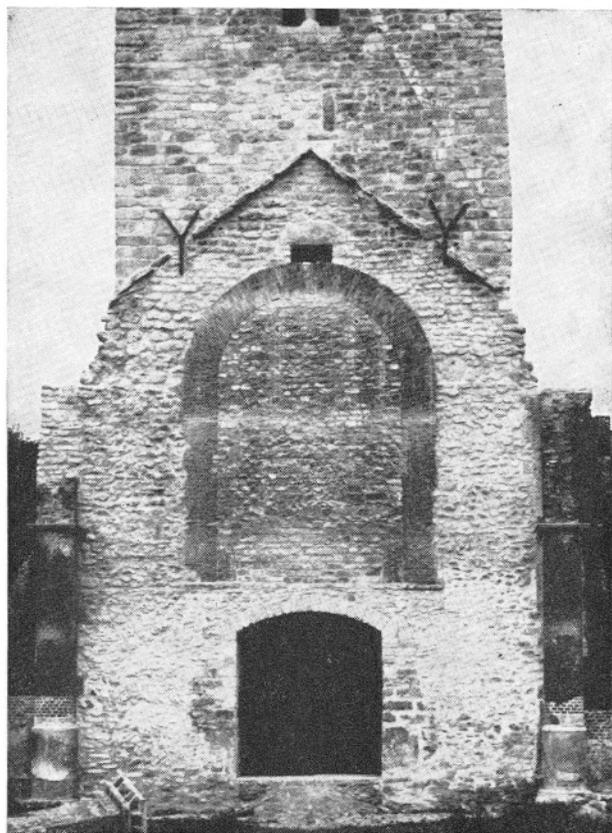


Planche 4

La tour romane (mai 1961)

des échelles mobiles reliant les divers niveaux, les étages pouvaient être fortifiés et ainsi rendus difficilement accessibles.

La tour romane de l'église de Neder-Heembeek est assurément l'un des plus anciens monuments connus du Brabant, et il est vraisemblable qu'à l'origine le rez-de-chaussée était couvert d'une voûte en berceau ou d'une voûte d'arêtes. Seuls, quatre culs de

lampe d'angle moulurée, destinés à recevoir les retombées des nervures d'une croisée d'ogives, subsistent encore et semblent dater du XVII^e siècle.

Il convient de remarquer la présence à la base de chacun des piedroits de la meurtrière du premier étage de la face Nord de la tour, d'une tête très naïvement sculptée, mais, hélas, fortement érodée (Planche 5).

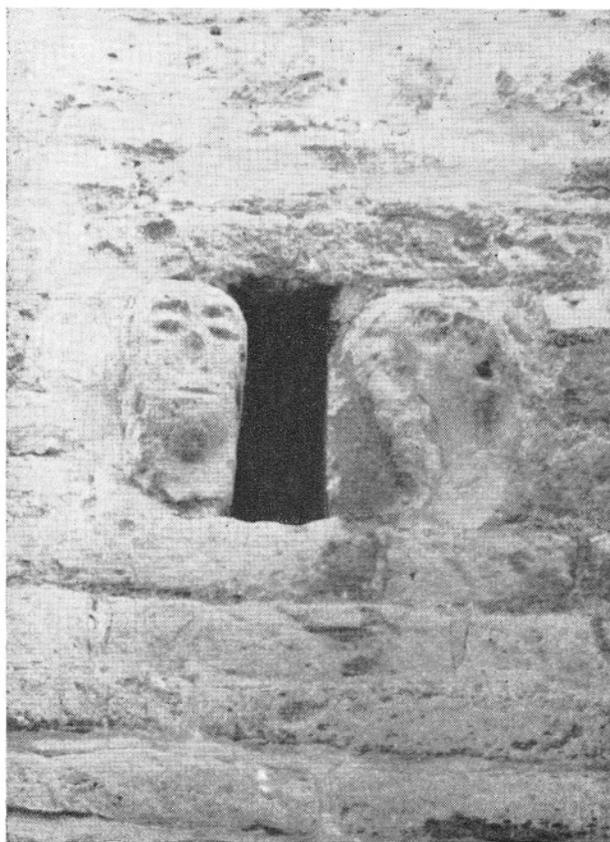


Planche 5

Pendant la période gothique, l'édifice religieux fut agrandi; premièrement, l'ancien chœur roman fut approfondi et une nouvelle chapelle ou sacristie lui fut accolée; ensuite, un nouvel approfondissement du chœur avec l'adjonction de deux annexes latérales formant transept ainsi que deux amorces de contreforts flanquant les faces latérales de la tour furent réalisés.

En 1575, la tour fut exhaussée, les baies géminées supprimées au bénéfice de nouvelles ouïes situées à un niveau supérieur.

Vers 1737, grâce aux Rousseau, seigneurs du lieu, l'église fut dotée d'une nouvelle toiture plus élevée.

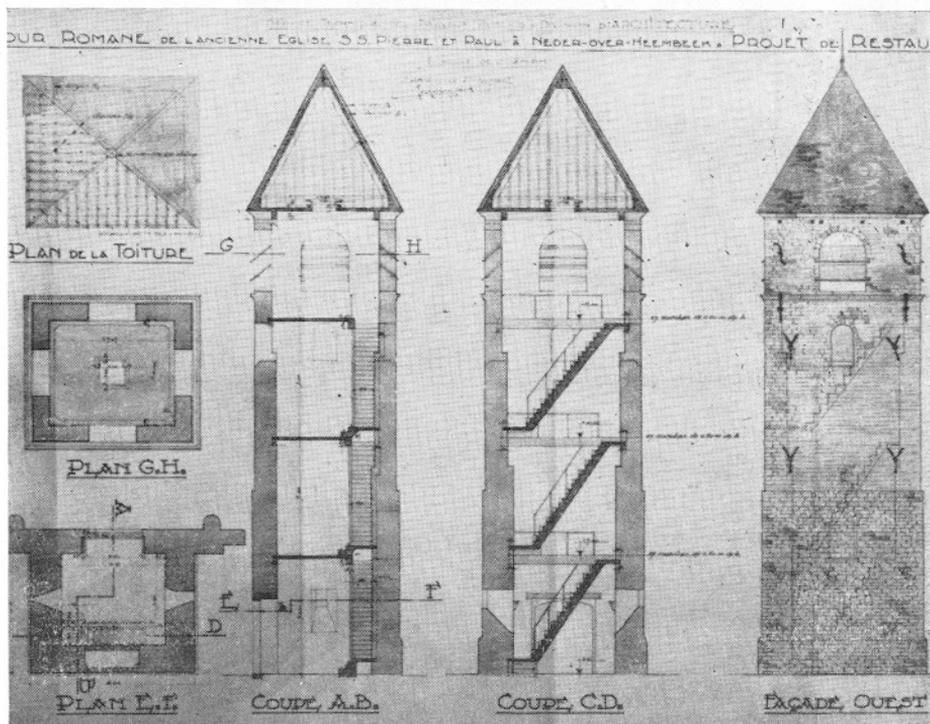


Planche 6

*Partie gauche du projet de
restauration de la tour.*

En 1860, l'église fut transformée et considérablement agrandie par la construction de deux collatéraux et d'un nouveau chœur; les façades latérales primitives de la nef furent percées de nouvelles arcatures, afin de relier les nouveaux bas-côtés à l'ancienne nef.

Enfin, survint le sinistre du 21 août 1932, provoqué par la foudre, qui eut pour conséquence de mettre un terme à la vie religieuse séculaire du vénérable temple ; circonstance qui amena la ville de Bruxelles à devoir envisager la démolition de la construction en deux phases successives; tout d'abord l'église, puis éventuellement la tour, au cas où sa stabilité ne permettrait point son maintien.

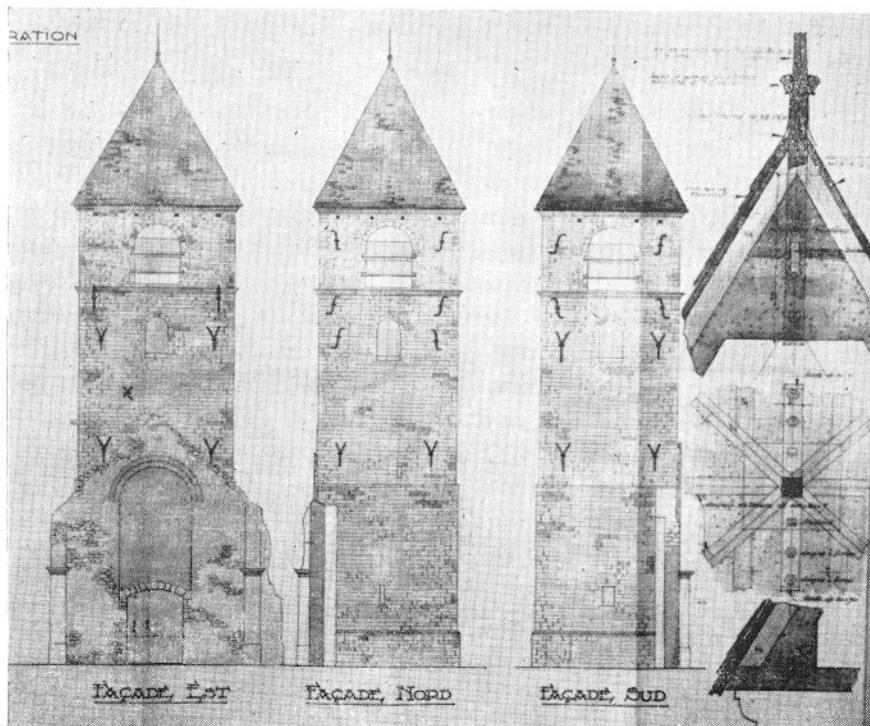


Planche 6 A
Partie droite du projet de
restauration de la tour.

C'est en raison du grand intérêt historique et archéologique que présentait ce vestige, que la ville fit procéder en 1960 à sa restauration (Planche 6).

L'intensité de l'incendie l'avait fortement ébranlé et lézardé; par ailleurs, la tour donnait des signes manifestes de flambage et de déséquilibre des matériaux constitutifs auxquels il convenait impérieusement de remédier (Planche 7).

Ces ouvrages de restauration comprenaient :

a) l'établissement dans l'intérieur totalement évidé de la tour, d'une puissante ossature en béton armé ayant pour but de pourvoir à l'ancrage définitif des quatre faces, et en même temps de permettre un accès aisé à tous les niveaux.

Pour ce faire, trois hourdis, une couverture pyramidale avec poutre ceinturant le sommet de la tour et des escaliers d'accès furent réalisés. Cet ensemble constructif, dans lequel furent noyés les abouts des ancrs en fer existants, remplace les gitages et planchers de bois anéantis par le feu.

b) l'obturation des fortes crevasses, travail qui constitua un très gros danger par suite du manque d'homogénéité des vieilles maçonneries; car si l'aspect des parements extérieurs et intérieurs des murs de la tour semblaient donner toute garantie au point de vue de la stabilité de l'ouvrage, il n'en fut point de même lorsque à la suite de sondages pratiqués dans ces murs de plus de 1,25 m d'épaisseur, on s'aperçut que l'intervalle entre ces parements étaient dans certaines zones constituées par une très mauvaise maçonnerie de moellons liaisonnée avec de l'argile devenue pulvéruente. Dès lors, il fallut opérer avec une extrême prudence afin de ne pas provoquer des effondrements, et remaçonner ces parties déficientes par petits tronçons. De grandes quantités de mortier de ciment liquide furent déversées dans l'épaisseur des murs afin de colmater au maximum possible tous les vides existant entre les fragments de grès.

c) La suppression de la porte et de la baie la surmontant percées en 1735, dans la face Ouest de la tour; ces deux éléments constituant une lourde altération de l'aspect originel du vestige. On sait, en effet, que la plupart des églises romanes de la vallée de la Voer et du Brabant avaient comme particularité d'avoir une tour en tête de l'édifice dépourvue d'accès extérieur (Planche 8).

d) La réfection des parements extérieurs et intérieurs ainsi que de la modénature. Toutes les pierres manquantes ou totalement ruinées des soubassements et des cordons ont été remplacées par d'autres en roche jaune dure de Massangis, taillées à l'ancienne.

Il convient de souligner que le profil du soubassement de la tour de Neder-Over-Heembeek est semblable à celui des puissants contreforts de l'église romane des Saints Martin et Adèle d'Orple-Grand. Pour la remise en état des parements, il fut employé

des grès de Baeleghem provenant de la démolition de vieux murs
retrouvés à l'angle de la rue de l'Escalier et du boulevard de
l'Impératrice.



Planche 7

C'est au cours de l'exécution de ces ouvrages que fut découverte dans l'épaisseur du mur de la face Est, une très belle baie géminée intacte et du plus rare intérêt. Tous les éléments constitutifs nous sont parvenus dans un parfait état de conservation, grâce au fait que lors de l'exhaussement de la tour au XVI^e siècle,



Planche 8
Tour romane (mai 1961)

elle fut la seule parmi les quatre à être totalement murée. Dans l'épaisseur des murs furent également retrouvés quelques bases et chapiteaux provenant des trois autres baies.

Cette baie géminée constitue le seul exemple retrouvé à ce jour sur le territoire de la ville, et se caractérise par une base dont les formes rappellent celles d'un chapiteau cubique rhénan inversé,

puis d'une colonne monolithe avec un léger entasis, surmonté d'un chapiteau cubique et d'une imposte fortement saillante profilée seulement du côté des arcatures.

Si l'on trouve de semblables chapiteaux à Orp-le-Grand, Herent, Vertryk et Nivelles, il n'en est point de même du type de la base qui semble être unique.

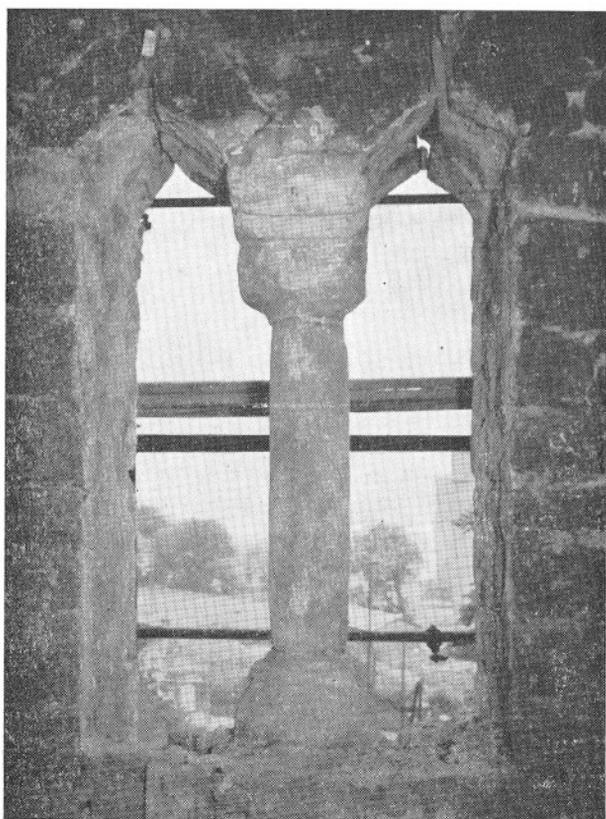


Planche 9

Les arcatures épousent la forme d'une sorte d'ogive fort raide, et non celle du plein cintre traditionnel.

Dans chacune des trois autres faces de la tour et au même niveau furent retrouvées les embrasures intérieures des anciennes baies géminées, découverte qui permit à l'architecte restaurateur de les restituer aisément, en réutilisant notamment deux des bases originelles maçonnées dans les murs, lors de l'exhaussement de la tour (Planches 9, 10, 11, 12 et 13).

Dans la même face de la tour et sous les traces de la toiture primitive, la partie supérieure d'une baie surmontée d'un linteau très caractéristique formant fronton fut dégagée, la partie inférieure de cette baie est actuellement remplacée par le puissant arc en plein cintre de briques construit au XIX^e siècle.

Quelle pouvait bien être la destination d'une semblable ouverture en un pareil endroit ?

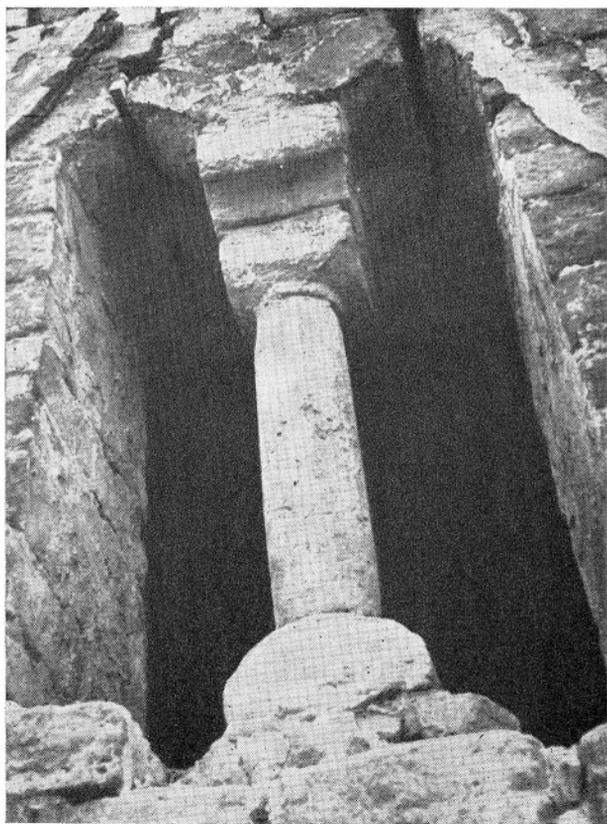


Planche 10

On a pu relever, sur la base de certains exemples pris aux églises de Berthem, Neerheylissen, Vertryk et Herent que généralement lorsque le rez-de-chaussée d'une tour constituait une salle basse, aucun escalier de pierre ne la reliait au premier étage; dès lors, l'accès aux divers niveaux de la tour devait se faire au moyen d'échelles, soit au travers de trappes pratiquées dans l'épaisseur des voûtes et gîtages, soit par l'intermédiaire d'une ouverture

percée dans l'un des murs de la tour, et pour autant, que l'espace compris entre le niveau du plancher ou pavement du premier étage et le dessous de la toiture de la nef ou des collatéraux le permettait.

A la lueur de ce fait, il semblerait donc que la baie dégagée ait eu pour office de permettre l'accès au premier étage de la tour, grâce à l'emploi d'une échelle mobile disposée dans la nef de l'église.



Planche 11

e) Le rejointoiement de grandes surfaces de parements extérieurs et intérieurs; travail effectué à la truelle conformément à la technique de l'époque et au moyen d'un mortier de chaux et de sable avec adjonction de boue de pierre blanche sciée.

f) Le maintien des puissants ancrages extérieurs, soit en noyant leurs extrémités dans l'ossature de béton armé, soit en les reliant à de nouveaux entrants de fer.

g) Le percement d'une nouvelle baie d'accès dans la face Est de la tour et la pose d'une nouvelle couverture en ardoises.

La tour romane, ainsi restaurée se dresse à nouveau dans un cadre qui bientôt aura retrouvé une partie de son charme d'antan, en raison de la très prochaine remise en état du vieil hospice le « Kluis » datant de la fin du XV^e siècle, et aussi de l'aménagement en jardin, du terrain sur lequel s'élevait autrefois le vénérable édifice religieux.

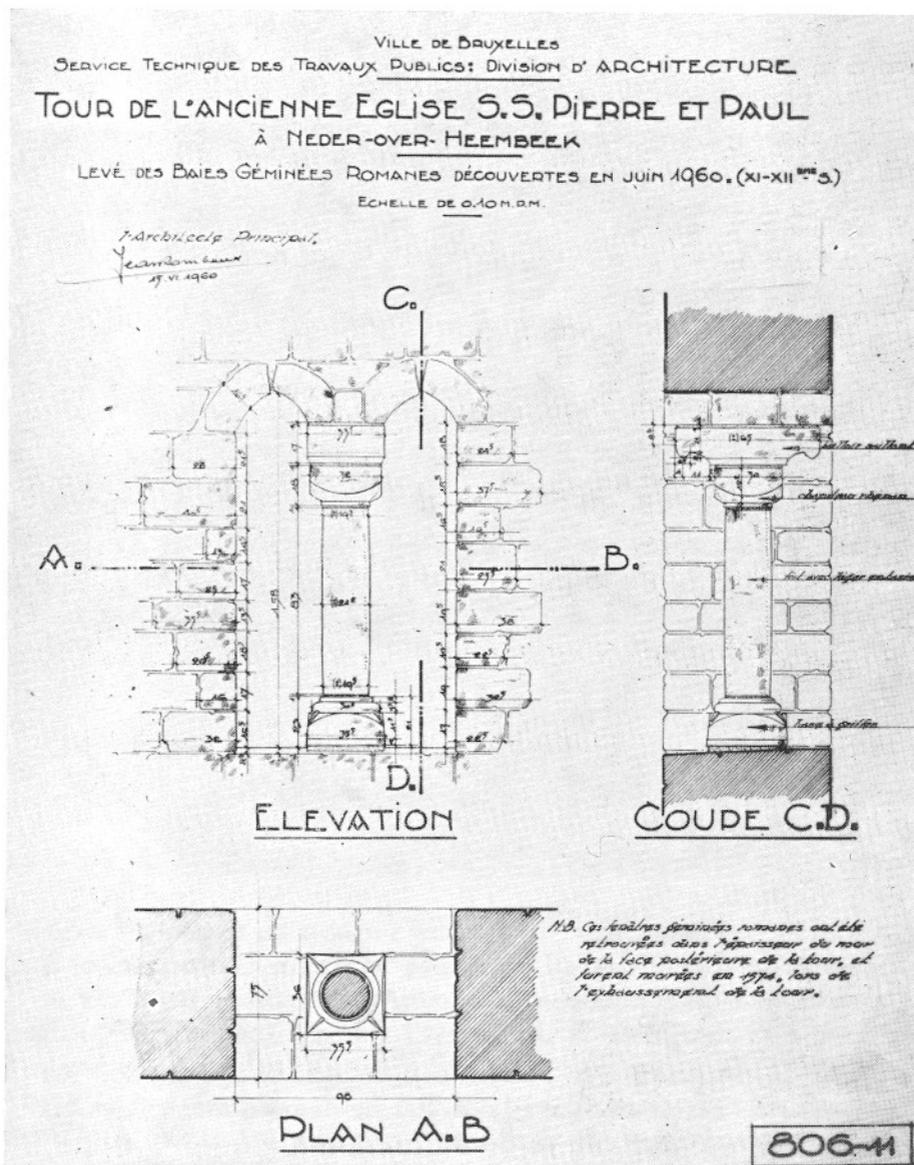


Planche 12

Un ensemble de plantations — à l'instar de ce qui s'est fait à Rome — pourrait par son implantation et ses variétés souligner les substructions afférentes aux diverses constructions qui se sont succédées dans le temps; nouvel espace vert qui trouverait son prolongement agreste dans le vaste parc situé au-delà du « Kluis ».

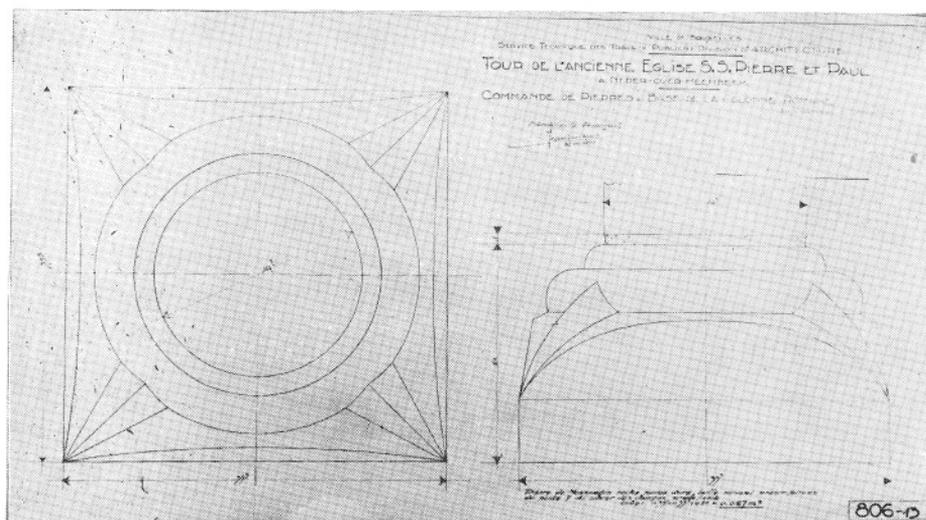


Planche 13

D'ores et déjà, l'on peut concevoir l'attrait tout particulier que présentera ce site ainsi remis en valeur, et qui constituera pour notre ville un nouvel élément de beauté et de pittoresque.

Jean ROMBAUX,
Architecte Principal de la Ville de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

- A. WAUTERS. Histoire des environs de Bruxelles. Tome II.
- J. VERBESSELT. De Brabantsche Folklore.
- R. LEMAIRE. Architecture romane en Brabant.
- S. BRIGODE. Architecture romane.
- 6. DES MAREZ. Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles.